
Le 10-04-2018

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

11 avril 2018

Union européenne, espace Schengen pour les forces de l'Otan

Nous diffusons la vidéo de Manlio Dinucci*, journaliste et géographe italien, intitulée : Union européenne, Espace Schengen pour les forces de l'Otan. Cette vidéo, dont le texte est reproduit, ci-dessous, fait partie d'une série intitulée « l'art de la guerre ». Il y a peu d'espoir que l'Italie refuse ce plan.

Une France souveraine aurait la possibilité de rejeter ce plan, qui impactera les finances publiques par le financement des travaux routiers qui devront être mis en œuvre pour ouvrir la voie aux chars de l'Otan dans les pays européens. Mais le gouvernement européiste de M. Macron ne s'opposera ni à l'UE dominatrice ni à l'OTAN tentaculaire, sous commandement américain. Sous prétexte de « menace russe », nos gouvernements préparent la guerre, réelle, contre la Russie.

Le Pardem appelle les démocrates sincères qui s'opposent aux visées guerrières de l'UE et de l'OTAN à se mobiliser et à le rejoindre.

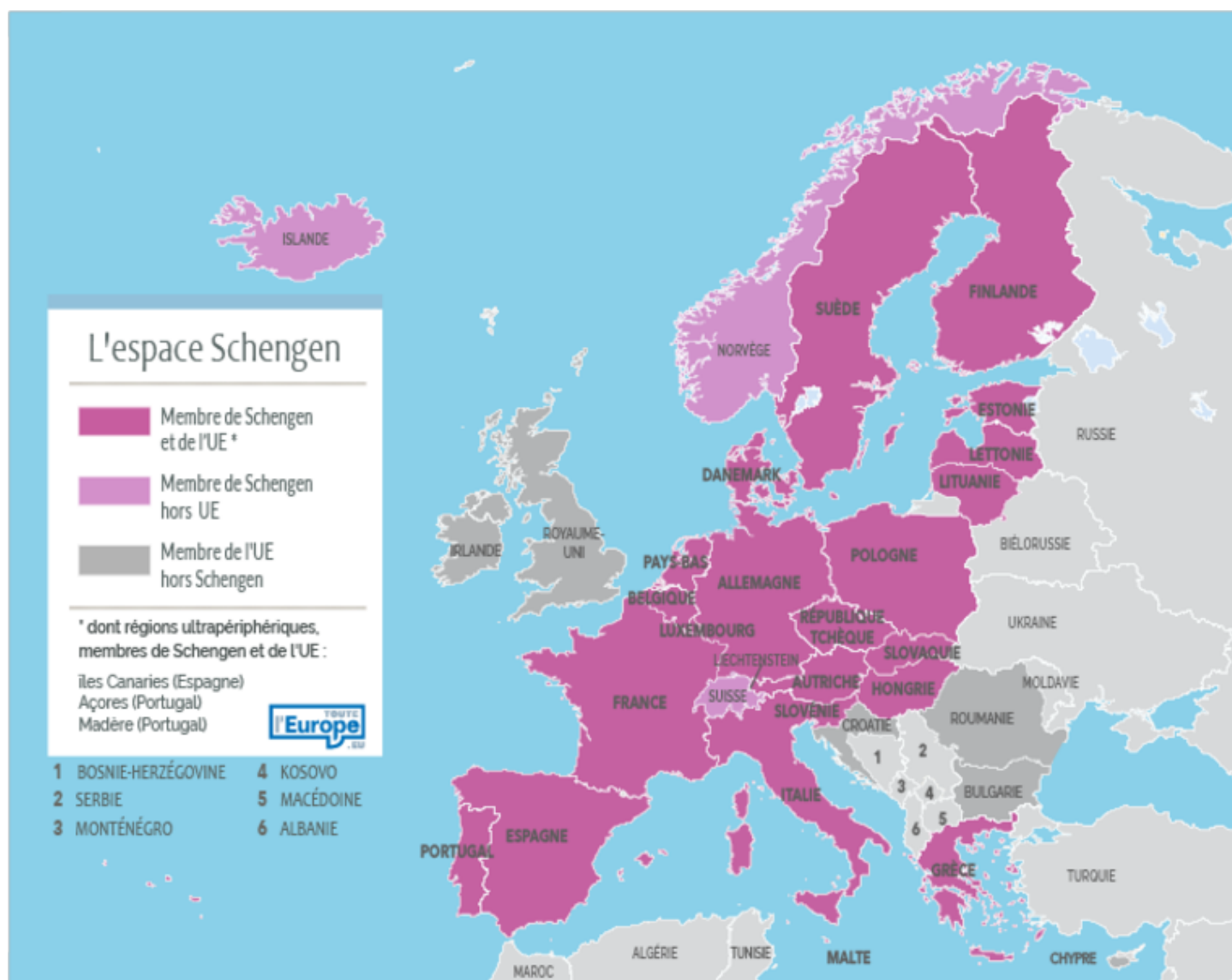
*Manlio Dinucci, géographe et journaliste, rédige une chronique hebdomadaire "L'art de la guerre" dans le quotidien italien *Il Manifesto*. Il est l'auteur de nombreux ouvrages.

<https://youtu.be/YZ6G3jexFPE>

La Commission européenne a présenté le 28 mars le Plan d'action sur la mobilité militaire, « En facilitant la mobilité militaire à l'intérieur de l'UE, explique la représentante des affaires étrangères de l'Union, Federica Mogherini, nous pouvons réagir plus efficacement quand surgissent les défis ». Même si elle n'est pas formulée, la référence à "l'agression russe" est évidente.

Le Plan d'action a été élaboré en réalité non pas par l'UE, mais par le Pentagone et par l'Otan. En 2015, le général Ben Hodges, commandant des forces terrestres étasuniennes en Europe (U.S. Army Europe), a requis l'institution « d'un Espace Schengen militaire » afin que les forces US, pour faire face à « l'agression russe », puissent se déplacer avec la plus grande rapidité d'un pays européen à l'autre, sans être ralenties par des règlements nationaux et des procédures douanières. Cette requête a été faite précisément par l'Otan : le Conseil Atlantique-Nord, réuni le 8 novembre 2017, au niveau de ministres de la Défense, a demandé officiellement à l'Union européenne « d'appliquer des législations nationales qui facilitent le passage de forces militaires à travers les frontières » et, en même temps, « d'améliorer les infrastructures civiles de façon à les

adapter aux exigences militaires ».



Carte des Etats membres de l'espace Schengen – cliquez pour agrandir

Source: <https://www.touteurope.eu/les-pays-membres-de-l-espace-schengen.html>

Le 15 février 2018, le Conseil Atlantique-Nord au niveau des ministres de la Défense a annoncé la constitution d'un nouveau Commandement logistique Otan pour « améliorer le mouvement en Europe de troupes et équipements essentiels à la défense ».

À peine plus d'un mois après, l'Union européenne a présenté le Plan d'action sur la mobilité militaire, qui répond exactement aux requêtes établies par le Pentagone et par l'Otan. Il prévoit de « simplifier les formalités douanières pour les opérations militaires et le transport de marchandises dangereuses de type militaire ».

Ainsi se prépare « l'Espace Schengen militaire » : ce ne sont pas des personnes qui circulent librement mais des chars d'assaut ! Cependant déplacer des blindés et autres véhicules militaires sur routes et sur voies ferrées n'est pas la même chose qu'y faire circuler des véhicules et trains normaux. Il faut pour cela supprimer « les actuelles barrières à la mobilité militaire », en modifiant « les infrastructures non adaptées au poids et aux dimensions des engins militaires, notamment ponts et voies ferrées présentant une insuffisante capacité de charge ». Par exemple, si un pont n'est pas en mesure de supporter le poids d'une colonne de blindés, il devra être renforcé ou reconstruit.

Les Etats paieront les travaux d'infrastructure

La Commission européenne « *identifiera les parties du réseau trans-européen des transports adaptées au transport militaire, en établissant les modifications nécessaires* ». Celles-ci devront être effectuées le long de dizaines de milliers de kilomètres du réseau routier et ferroviaire. Cela demandera une énorme dépense à charge des pays membres, avec une « *possible contribution financière de l'UE pour ces opérations* ».

Ce sera de toutes façons toujours nous, citoyens des pays européens, qui paierons ces « grandes œuvres », inutiles pour des usages civils et engendrant des coupes dans les dépenses sociales et les investissements d'utilité publique.

En Italie, où se raréfient les fonds pour la reconstruction des zones sinistrées par les tremblements de terre, des milliards d'euros seront dépensés pour reconstruire des infrastructures adaptées à la mobilité militaire. Les 27 pays de l'UE, dont 21 appartiennent à l'Otan, sont maintenant appelés à examiner le Plan. L'Italie aurait donc la possibilité de le rejeter. Ce qui cependant signifierait, pour le prochain gouvernement, s'opposer non seulement à l'UE mais à l'Otan sous commandement US, en commençant à se détacher de la stratégie qui, avec l'invention de la menace russe, prépare la guerre, véritable celle-là, contre la Russie. Ce serait une décision politique cruciale pour notre pays (ndlr l'Italie) mais, étant donné la sujétion aux USA, c'est du domaine de la politique-fiction.

Manlio Dinucci

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire